



Signature engagement caution solidaire sans certitude de bail

Par **Catherine 06300**, le **01/12/2008** à **15:46**

Alpes-Maritimes, Le 26/11/2008 19:24

Bonjour

Est-il normal de faire signer un document de caution solidaire pour un logement hlm non encore attribué?

Sur ce formulaire, il y a le montant du loyer et des charges ainsi que l'adresse et le numero du logement.

Le bailleur m'a précisé que je ne suis pas encore passée en commission d'attribution je ne comprends pas, je pensais que cette formalité se faisait à la signature du bail!

Merci pour vos precisions.